

ARGOS : un + pour muter vers l'Éducation nationale



Le Snc-CFTC propose **ARGOS** à ses adhérents :
un service exclusif d'accompagnement pour muter.

Bénéficiez d'un suivi personnalisé avec nos élus aux CCM des académies où vous postulez.



Calendrier, pré-candidature, constitution du dossier, soutien lors des commissions, ordre de priorité..., **avec ARGOS, ne manquez aucune étape.**

Pour muter à la rentrée 2025, c'est maintenant.



agricole@snc-cftc.fr

SPÉCIAL ADHÉRENTS :

formation les 4 et 5 février 2025 !



Le Snc-CFTC propose, à ses adhérents, la formation "**Les carrières dans l'agricole**" (*droit public / droit privé*). Cette formation, prise en charge par le Snc-CFTC, se déroulera à Pantin.



Début des inscriptions bientôt...

RÉSERVEZ LES DATES !

Joyeux Noël à tous!

Salariés du GOFPA : une convention collective pour tous !



La convention collective a été étendue et doit donc s'appliquer au GOFPA.

Le Snc-CFTC dénonce depuis longtemps l'absence de couverture conventionnelle. Cette convention doit cependant être encore améliorée. Le Snc-CFTC est déterminé à :

- **faire aboutir l'accord** sur la Qualité de Vie & des Conditions de Travail.
- **défendre ses propositions** sur les conditions de travail.

Des questions ?



SANTÉ :

complémentaire au MASAF



Fin octobre, les affiliations au nouveau régime complémentaire santé obligatoire ont débuté.

Votre prise en charge sera effective au 1er janvier 2025.

Pour accompagner vos démarches :



Contactez vos référents régionaux :

